

MAIRIE DE
L A R G E A S S E

DEUX - SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

communelargeasse@orange.fr

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze,

Le jeudi 29 janvier à 20 H 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 22/01/2015

PRESENTS : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,
MM. DAVID, BAUDOUIN, BONNET, HILKER, Mmes FAZILLEAUD, SAUVETRE,
GILLES, MM. JARRY D. et O., ROUILLIER.

ABSENT EXCUSE : M. BONNET J.

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 13

Objet :

**Octroi d'une
subvention pour
voyage scolaire
école de l'Absie**

M. le Maire fait lecture au conseil municipal d'un courrier qu'il a reçu de l'école élémentaire de l'Absie demandant une aide financière pour un voyage scolaire.

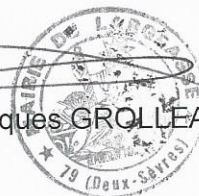
En effet, cinq élèves sont domiciliés à Largeasse. La subvention s'élèverait à 25€ par élève, soit 125€.

Après 2 voix "contre" et 11 voix "pour", le conseil municipal décide d'octroyer cette aide à l'école de l'Absie.

Pour Copie conforme,
En mairie, le 30 janvier 2015

Le Maire,

Jean-Jacques GROLLEAU



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou Sous-Préfecture
Le :

Transmis et rendu
exécutoire à la Sous-
Préfecture le

Publié ou Notifié
Le 26 janvier 2015

REÇU EN PREFECTURE

le 30/01/2015

Application agréée E-legalite.com

079-217901479-20150129-2015_CH2901_2-DE